

# ANNEXE - CRÉATION DU SDIF

## PRÉSENTATION DES PÔLES DE COMPÉTENCE

### (PELP – PELH - PTGC)

Le Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) prendra en charge la gestion des impôts directs locaux fonciers des biens affectés à l'habitation ou à un usage professionnel ou industriel (parcelles bâties ou non bâties) ainsi que l'activité topographique et cadastrale.

Les emplois du SDIF sont implantés sur 3 résidences :

- le siège, à Lille (Lomme) ;
- deux antennes, respectivement à Dunkerque et Valenciennes.

Sur ces résidences, les 3 pôles de compétence seront présents, étant précisé que pour Lille, à titre transitoire, le PELH sera installé à la cité administrative.

Le SDIF se décompose en trois pôles à compétence départementale, respectivement en charge de l'évaluation des locaux d'habitation (PELH) et des locaux professionnels (PELP) ainsi que de la gestion cadastrale (PTGC). Plus précisément :

Activités	PELH	PELP	PTGC
<b>Fiabilisation des bases</b>			
LASCOT : Intégration des fichiers (MTES ou collectivités locales) ; Analyse des flux (qualité ; quantité)			X
LASCOT : Fiabilisation : fiches anciennes ou caduques, détection des anomalies ou des manquants (imprimés, DAT)	X	X	X
LASCOT : Relance des déclarations des propriétés bâties	X	X	
Réalisation des évaluations d'office	X	X	Sur demande
Surveillance des changements d'affectation des locaux	X	X	X
Mise à jour des régimes spécifiques	X	X	
Vérification sélective des locaux	X	X	X
BNDP : gestion des anomalies, personnes sans adresse	X		Sur demande
BNDP : mutation de cotes, attribution mise à jour non réalisées, affaires à créer, dégrèvements et IS auto-créés, liens lots-locaux	X	Nvle évaluation, Attribution complexe, EDD	
Exploitation des mutations signalées au Compte-Rendu Journalier avec édition de fiches : cession de logement sociaux, locaux EP, VL plancher des Modèles U	X	VL plancher, locaux EP pro	
<b>Techniques fiscales</b>			
Locaux H : évaluations, mise à jour de Majic	X		
Locaux 6660 Rév : évaluations, mise à jour de Majic		X	
Modèles U : évaluations, mise à jour Majic		X	
Non bâti : évaluation			X
Taches fiscales de terrain (soutien à l'évaluation, VSL et au contentieux ; ICAD ; Commissions fiscales)	X	X	X
Liaisons avec le SFDL (mise à jour des bases à notifier aux collectivités locales, états 1203)	X	X	X
CCID : participation ; gestion et expertise	X		Soutien
CIID : participation ; expertise		Sur demande	

Activités	PELH	PELP	PTGC
<b>Techniques foncières et cadastrales</b>			
Topographie (confection et mise à jour du plan)			X
Gestion administrative (prise en charge des documents d'arpentage, des remaniements et AFAF)			X
Délivrance aux professionnels du plan, vérification des travaux des géomètres agréés et des levés à grande échelle			X
Gestion des voies (RIVOLI), adressage			X
<b>Expertise et contentieux</b>			
Locaux H : contentieux	X		
Locaux professionnels: contentieux		X	
Modèle U : contentieux		X	
Non bâti contentieux			X
Non bâti : pertes de récoltes			X
BNDP : exploitation de la liste relative aux documents d'arpentage	Sur demande PTGC	Sur demande PTGC	X
<b>Accueil, renseignements généraux et délivrance</b>			
Renseignement généraux	En renfort, si besoin	En renfort, si besoin	X
Accueil spécialisé ou sur rendez-vous	X	X	X
Consultation du plan	Tous postes libre- service (zone d'accueil CFP) y compris Maison France Service		X
Consultation de relevés de propriétés	& Maison France Service		X
Délivrance d'extraits de plan ou de relevés de propriété			X
Copie Avis – facture	X	X	X
Copie fiche d'évaluation, déclarations...	X	X	X
Gestion de la BALF	A préciser par chaque pôle		

La fiche de mutation devra être renseignée du nom de la structure (SDIF) et du lieu d'implantation de l'emploi (Lille, Dunkerque ou Valenciennes).

L'affectation RH, issue du mouvement mi-décembre, sera formalisée par le nom de la structure (SDIF) et le lieu d'implantation de l'emploi (Lille, Valenciennes ou Dunkerque).

Pour faciliter l'affectation en pôle au sein du SDIF, qui relève du chef de service du SDIF, il vous est demandé de classer, par ordre de préférence, chaque pôle (le rang 1 étant votre souhait préféré).

Ex. PELH 1, PTGC 2, PELP 3

Cette indication figurera dans le cadre « observations ».

Il est précisé que le PTGC comporte une cellule accueillant des emplois administratifs et dédiés à la gestion fiscale du non bâti, la prise en charge des travaux bureautiques liés notamment aux documents d'arpentage et à la délivrance (avec exploitation via une BALF dédiée).le PTGC peut donc être demandé par une personne n'ayant pas la qualité de géomètre ou d'aide-géomètre. Une dizaine d'emplois y est dédiée pour les 3 résidences.

Dans une optique d'accompagnement social, des bureaux distants, **non pérennes**, peuvent être créés dans plusieurs localités de façon à prendre en considération, autant que faire se peut, des situations RH individuelles ou bien un savoir-faire particulier facilement mis en œuvre à distance.

Dans le cadre de la priorité pour suivre la mission foncière, vous êtes invités à préciser, en cadre « observations », votre souhait de rejoindre un bureau distant si vous êtes affecté actuellement en SIP avec mission foncière, CDIF ou PTGC (l'emploi étant transféré sur le lieu d'affectation RH soit Dunkerque, soit Lille, soit Valenciennes).

Les possibilités ouvertes sont les suivantes :

	Mission foncière fiscale des particuliers <b>-PELH-</b>	Mission foncière fiscale des professionnels <b>-PELP-</b>	Mission topographique et soutien à l'activité fiscale <b>-PTGC-</b>
CFP Armentières	Pas de bureau	Non concerné	Non concerné
CFP Avesnes sur Helpe	Pas de bureau	Non concerné	<b>Bureau proposé</b>
CFP Cambrai	Pas de bureau	Non concerné	<b>Bureau proposé</b>
CFP Denain	Pas de bureau	Non concerné	Non concerné
CFP Douai	<b>Bureau proposé</b>	<b>Bureau proposé</b>	<b>Bureau proposé</b>
CFP Hazebrouck	Pas de bureau	<b>Bureau proposé</b>	<b>Bureau proposé</b>
CFP Le Quesnoy	Pas de bureau	Non concerné	Non concerné
CFP Maubeuge	Pas de bureau	Non concerné	Non concerné
CFP Roubaix	<b>Bureau proposé</b>	Non concerné	Non concerné
<b>Total</b>	<b>2 bureaux</b>	<b>2 bureaux</b>	<b>4 bureaux</b>